

L'intention entrepreneuriale environnementale : quels enseignements pour l'accompagnement des entrepreneurs naissants français ?

The environmental entrepreneurial intention: what lessons can be drawn to support French nascent entrepreneurs?

La intención emprendedora ambiental: ¿qué lecciones se pueden extraer para apoyar a los empresarios nacientes franceses?

Azzedine Tounés

Volume 36, Number 1, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1098939ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1098939ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Editions EMS – In Quarto SARL

ISSN

0776-5436 (print)

1918-9699 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tounés, A. (2023). L'intention entrepreneuriale environnementale : quels enseignements pour l'accompagnement des entrepreneurs naissants français ? *Revue internationale P.M.E.*, 36(1), 71–96. <https://doi.org/10.7202/1098939ar>

Article abstract

Environmental intent is a key concept to examine pro-environmental behaviors. However, in the field of nascent entrepreneurship, few studies examine the environmental entrepreneurial intention of project leaders. To fill this gap, we pay particular attention to the determinants of the environmental entrepreneurial intention of nascent entrepreneurs in France with a view to reduce the impact of their activities on nature.

Mobilizing the theory of planned behavior, our empirical investigations with 433 French nascent entrepreneurs show the relevance and predictive robustness of this theory in the study of the environmental entrepreneurial intention of nascent entrepreneurs. We thus contribute to a better understanding of the process of formation of this intention, more particularly in the field of entrepreneurship.

In terms of managerial benefits, this research presents contributions aimed to enhance the support of nascent entrepreneurs wishing to integrate environmental practices into the setting up of their entrepreneurial project. Based on the effects of perceived environmental behavioral control and environmental trainings, two areas of progress have been identified around environmental awareness/training and the design of entrepreneurial projects.

L'intention entrepreneuriale environnementale : quels enseignements pour l'accompagnement des entrepreneurs naissants français ?¹

Azzedine Tounés

Azzedine Tounés est professeur associé à l'INSEEC Grande École. Il est titulaire du diplôme de l'École nationale d'administration d'Alger et du doctorat en sciences de gestion de l'Université de Rouen. Il enseigne la création d'entreprise, l'écosystème entrepreneurial et anime des séminaires en créativité et design thinking. Il est responsable du parcours Entrepreneurs au sein duquel il accompagne chaque année une dizaine d'étudiants porteurs de projet. Il a publié une quinzaine d'articles dans des revues académiques classées. Ses principaux domaines de recherche portent sur l'apprentissage entrepreneurial, l'entrepreneuriat environnemental, l'entrepreneuriat naissant et les processus d'effectuation/causation.

INSEEC Grande École
OMNES Éducation
25, rue de l'Université
69007 LYON, France
atounes@inseec.com

RÉSUMÉ

L'intention environnementale est un concept clé pour examiner les comportements de protection de la nature et de l'environnement. Cependant, dans le domaine de l'entrepreneuriat naissant, peu d'études examinent l'intention entrepreneuriale environnementale des porteurs de projet. Pour combler cette lacune, nous accordons une attention particulière aux déterminants de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants en France en vue de réduire l'impact de leurs activités sur la nature.

Mobilisant la théorie du comportement planifié, nos investigations empiriques auprès de 433 entrepreneurs naissants français montrent la pertinence et la robustesse prédictive de cette théorie dans l'étude de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants. Nous contribuons ainsi à une meilleure compréhension du processus de formation de cette dernière, plus particulièrement dans le champ de l'entrepreneuriat.

Sur le plan des retombées managériales, cette recherche présente des contributions visant un meilleur accompagnement des entrepreneurs naissants souhaitant intégrer des pratiques environnementales dans le montage de leur projet entrepreneurial. Sur la base de l'effet du contrôle comportemental environnemental perçu et des formations à l'environnement, deux axes de progrès sont identifiés autour de la sensibilisation/formation à l'environnement et de la modélisation des projets entrepreneuriaux.

MOTS-CLÉS

Accompagnement entrepreneurial, Entrepreneuriat environnemental, Entrepreneuriat naissant, Intention entrepreneuriale environnementale, Théorie du comportement planifié

The environmental entrepreneurial intention: what lessons can be drawn to support French nascent entrepreneurs?

ABSTRACT

Environmental intent is a key concept to examine pro-environmental behaviors. However, in the field of nascent entrepreneurship, few studies examine the environmental entrepreneurial intention of project leaders. To fill this gap, we pay particular attention to the determinants of the environmental entrepreneurial intention of nascent entrepreneurs in France with a view to reduce the impact of their activities on nature.

Mobilizing the theory of planned behavior, our empirical investigations with 433 French nascent entrepreneurs show the relevance and predictive robustness of this theory in the study of the environmental entrepreneurial intention of nascent

¹ Remerciements : je remercie particulièrement Nathalie Carré, chargée de mission Entrepreneuriat à CCI France, pour sa précieuse collaboration dans l'accès aux entrepreneurs naissants de cette enquête.

entrepreneurs. We thus contribute to a better understanding of the process of formation of this intention, more particularly in the field of entrepreneurship.

In terms of managerial benefits, this research presents contributions aimed to enhance the support of nascent entrepreneurs wishing to integrate environmental practices into the setting up of their entrepreneurial project. Based on the effects of perceived environmental behavioral control and environmental trainings, two areas of progress have been identified around environmental awareness/training and the design of entrepreneurial projects.

KEYWORDS

Entrepreneurial support. Environmental entrepreneurial intention. Environmental entrepreneurship. Nascent entrepreneurship. Theory of planned behavior

La intención emprendedora ambiental: ¿qué lecciones se pueden extraer para apoyar a los empresarios nacientes franceses?

RESUMEN

La intención ambiental es un concepto clave para examinar los comportamientos proambientales. Sin embargo, en el campo del emprendimiento naciente, pocos estudios examinan la intención emprendedora ambiental de los líderes de proyecto. Para llenar este vacío, nos enfocamos en los determinantes de la intención emprendedora ambiental de los emprendedores nacientes en Francia con el fin de reducir el impacto de sus actividades en la naturaleza.

Basados en la teoría del comportamiento planificado, nuestras investigaciones empíricas con 433 emprendedores nacientes franceses muestran la relevancia y la solidez predictiva de esta teoría en el estudio de la intención emprendedora ambiental de los emprendedores nacientes. De esta manera, contribuimos a una mejor comprensión del proceso de formación de esta intención, más particularmente en el campo del emprendimiento.

En términos de beneficios gerenciales, esta investigación presenta contribuciones destinadas a potenciar el apoyo a los emprendedores nacientes que deseen integrar prácticas ambientales en la puesta en marcha de su proyecto emprendedor. A partir de los efectos del control conductual ambiental percibido y de las capacitaciones ambientales, se han identificado dos áreas de avance en torno a la concientización/capacitación ambiental y el diseño de proyectos emprendedores.

PALABRAS CLAVE

Apoyo empresarial. Intención emprendedora ambiental. Emprendimiento ambiental. Emprendimiento naciente. Teoría del comportamiento planificado

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, les préoccupations environnementales et leurs effets sur la santé humaine et la préservation de la terre attirent l'intérêt des chercheurs et des gouvernements. De nombreuses études indiquent que l'activité humaine génère des dommages environnementaux importants tels que la déforestation, l'extinction des espèces, la pollution de l'air et des océans, la fonte des glaciers et le réchauffement climatique (Eller *et al.*, 2020 ; Gast, Gundolf et Cesinger, 2017 ; Hörisch, Kollat et Brieger, 2017 ; Muñoz et Cohen, 2018). Face à ces défis environnementaux, l'entrepreneuriat est un domaine offrant des opportunités pour préserver la nature et l'environnement (Arru, 2020 ; Hörisch, Kollat et Brieger, 2019 ; Markman, Waldron, Peter, Gianiodis et Espina, 2019). L'Agenda 2030 pour le développement durable soutient que l'entrepreneuriat est un levier important, car il facilite les pratiques environnementales et l'innovation dans les technologies sur le climat (United Nations, 2015). Ainsi, les créateurs d'entreprise doivent contribuer à réduire la pollution de l'environnement en s'engageant dans des activités soutenant et améliorant les écosystèmes naturels (Yasir, Xie et Zhang, 2022).

De ce constat, certains auteurs arguent que les entrepreneurs devraient considérer les questions environnementales et la réduction des dommages à la nature avant le lancement de leur entreprise (Horne et Fichter, 2022 ; Kirkwood et Walton, 2010), car c'est en amont du processus entrepreneurial qu'ils sont plus efficaces pour développer des compétences, des attitudes et concevoir des produits et des services respectueux de l'environnement (Hörisch, Kollat et Brieger, 2019 ; Lenox et York, 2011 ; Tenner et Hörisch, 2021). Autrement dit, lorsque les entrepreneurs naissants conçoivent et exécutent leurs plans pour lancer leur projet, les préoccupations environnementales doivent se refléter dans leur intention de créer leur entreprise (Patzelt et Shepherd, 2011).

L'intention entrepreneuriale est de plus en plus étudiée dans une perspective d'entrepreneuriat durable (Yasir, Xie et Zhang, 2022). Dans le domaine de l'environnement, le concept d'intention prédit de manière pertinente le

comportement respectueux de l'environnement (Lülfes et Hahn, 2014). Cependant, l'examen des préoccupations environnementales dans l'étude de l'intention entrepreneuriale des entrepreneurs naissants est limité dans la littérature (Fischer, Brettel et Mauer, 2020 ; Hoogendoorn, Van der Zwan et Thurik, 2019 ; Lenox et York, 2011). Notre connaissance des antécédents de l'intention entrepreneuriale environnementale est pauvre (Le Loarne Lemaire, Razgallah, Maalaoui et Kraus, 2022) ; seules quelques études s'intéressent aux enjeux environnementaux dès les premières étapes de la création d'entreprise (Kirkwood et Walton, 2010 ; York et Venkataraman, 2010). À notre connaissance, aucune recherche d'envergure en France ne considère les problématiques environnementales dans l'intention de créer une entreprise chez les entrepreneurs naissants.

Pour combler cette lacune, l'objectif de cet article est d'étudier l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français grâce à un modèle d'intention adapté de la théorie du comportement planifié² d'Ajzen (1991). Nous appuyant sur la robustesse de cette dernière pour expliquer l'intention dans le domaine de l'environnement (Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022 ; Chen, 2016 ; Razali, Dzurlkanian, Weng-Wai, Ranga et Jiram, 2020), il est question d'analyser le rôle et l'importance des antécédents de l'intention entrepreneuriale environnementale. Plus précisément, celle-ci :

- est-elle prédite par des attitudes environnementales des entrepreneurs naissants français ?
- ou est-elle plutôt influencée par des normes injonctives environnementales des différentes parties prenantes ?
- serait-elle également le fait du contrôle comportemental environnemental perçu de ces entrepreneurs naissants ?

Nous avons décidé de nous intéresser à la dimension environnementale de l'entrepreneuriat durable, car celle-ci est une question majeure abordée dans les grands agendas mondiaux, notamment celui de Paris (Nations Unies, 2015). Ce choix est également motivé par notre intérêt de comprendre les difficultés des entrepreneurs à intégrer les questions environnementales dans leurs plans (BPI France, 2020).

Pour répondre aux différentes questions de recherche, nous avons mené une enquête par voie électronique dans le cadre de l'Observatoire permanent des porteurs de projet (OPPP) de la chambre de commerce et d'industrie française (CCI France). Nous ciblons l'entrepreneur naissant qui est défini comme tout porteur de projet activement impliqué dans le démarrage d'une nouvelle entreprise (Reynolds, 1999). Nous visons tous les entrepreneurs naissants et pas nécessairement ceux dont la mission principale serait d'exploiter une opportunité environnementale. Il n'est donc pas question d'intention spécifique de créer une entreprise résolvant une problématique environnementale, mais plutôt celle d'exploiter une opportunité potentiellement rentable. Ce sont 433 entrepreneurs naissants qui ont répondu à notre enquête.

Le reste de cet article est structuré comme suit. La première section présente le cadre conceptuel et les hypothèses de recherche avec des références spécifiques aux domaines de l'environnement et de l'entrepreneuriat. Dans la deuxième section, nous faisons part de l'approche méthodologique. Dans la troisième section, nous présentons les résultats des analyses. Par la suite et au regard de la littérature actuelle, nous discutons des impacts des attitudes environnementales, des normes injonctives et du contrôle comportemental environnemental perçu sur l'intention entrepreneuriale environnementale. Enfin, nous soulignons les implications de cette recherche et ses limites tant théoriques que pratiques.

1. LA TCP ET LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Puisque le comportement environnemental peut être planifié (Alzubaidi, Slade et Dwivedi, 2021 ; Gast, Gundolf et Cesinger, 2017 ; Ohtomo et Hirose, 2007), le concept d'intention suscite un intérêt grandissant dans le champ de l'environnement (Tounés, Gribaâ et Messeghem, 2014). L'intention environnementale désigne le désir d'un individu d'adopter un comportement respectueux de l'environnement (Tounés, Tornikoski et Gribaâ, 2019). Selon Swaim, Maloni, Napshin, et Henley (2014), elle reflète la motivation de s'engager quotidiennement dans des actions environnementales. Pour notre part, nous considérons l'intention entrepreneuriale environnementale

2 Par abréviation, TCP dans la suite de ce document.

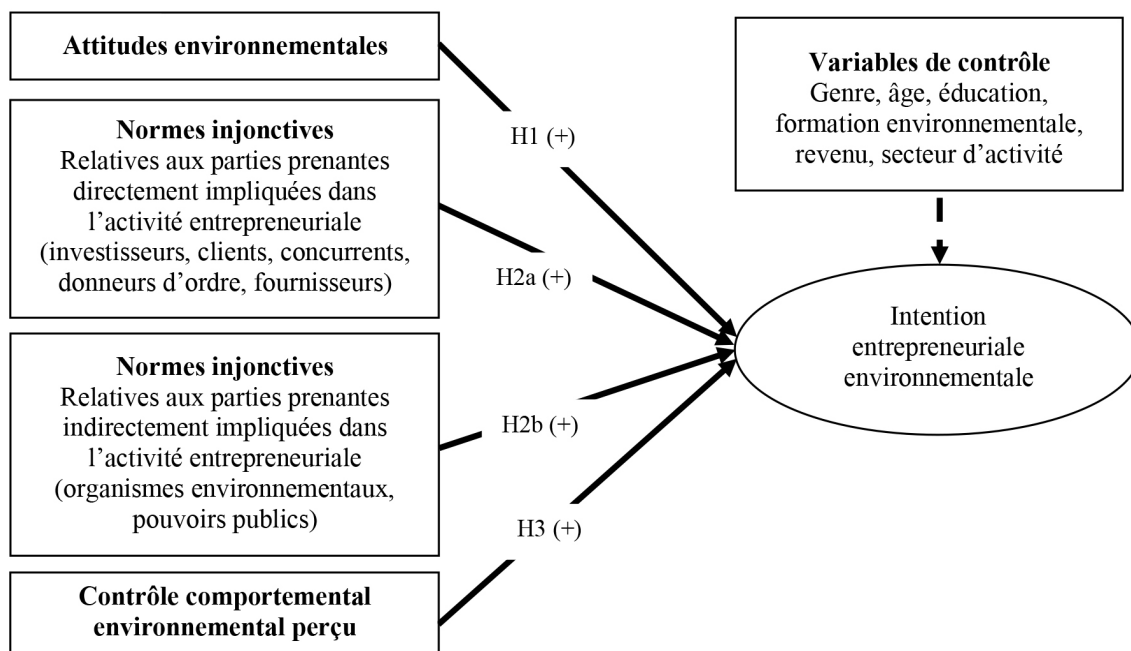
comme la volonté d'un entrepreneur naissant d'adopter des comportements respectueux de l'environnement au sein d'une nouvelle entreprise.

Différentes théories sont proposées pour étudier les fondements psychologiques et sociologiques de l'intention orientée vers un comportement. Parmi celles-ci, nous identifions la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1980), la théorie de l'essai (Bagozzi et Yi, 1988), la TCP (Ajzen, 1991), la théorie des valeurs personnelles (Schwartz, 1992) et la théorie de la Valeur-Croyance-Norme (Stern, 2000). Si elle est critiquée pour être un modèle statique et linéaire (Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022 ; Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022) accordant peu d'intérêt à d'autres facteurs personnels et contextuels (Ahmad, Gon Kim, Anwer et Zhuang, 2020), la TCP demeure le cadre théorique le plus mobilisé pour étudier l'intention dans le champ de l'environnement en raison de la cohérence de ses composantes conceptuelles (Alzubaidi, Slade et Dwivedi, 2021 ; Gast, Gundolf et Cesinger, 2017 ; Lülfs et Hahn, 2014 ; Mancha et Yoder, 2015 ; Swaim *et al.*, 2014).

La validité prédictive de la TCP est confirmée dans divers contextes environnementaux tels que le recyclage des déchets (La Barbera et Ajzen, 2020 ; Ohtomo et Hirose, 2007 ; Razali *et al.*, 2020 ; Wan, Qiping Shen et Choi, 2017), le militantisme environnemental (Fielding, McDonald et Louis, 2008), la consommation d'énergie (Chen, 2016), le tourisme environnemental (Ahmad *et al.*, 2020) et la mode durable (Brandão et Gonçalves da Costa, 2021). La TCP se concentre sur l'intention volontaire orientée vers un objectif (Ajzen et Dasgupta, 2015) ; elle est une extension de la théorie de l'action raisonnée développée par Ajzen et Fishbein (1980). Elle postule que l'intention est le meilleur prédicteur du comportement (Ajzen, 1991), en particulier lorsque celui-ci est rare, difficile à observer à cause du décalage temporel imprévisible (Sánchez, 2011).

Cette théorie suggère que l'intention comportementale d'un individu est motivée par trois antécédents perceptuels : l'évaluation positive des conséquences du comportement souhaité (attitudes), les pressions sociales des groupes d'individus importants (normes subjectives) et la facilité ou la difficulté de s'engager dans le comportement souhaité (contrôle comportemental perçu). Si des causalités réciproques entre l'intention et ses antécédents sont évoquées dans la littérature questionnant la robustesse de la TCP (Arru, 2020), ses trois antécédents sont largement mobilisés dans le champ de l'environnement pour expliquer l'intention environnementale (Sánchez-García, Zouaghi, Lera-Lopez et Faulin, 2021). Basée sur la TCP, la figure 1 illustre notre modèle de recherche avec les principales hypothèses.

FIGURE 1. UN MODÈLE DE RECHERCHE DE L'INTENTION ENTREPRENEURIALE ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRENEURS NAISSANTS ADAPTÉ DE LA TCP



1.1. Attitudes environnementales

En psychologie sociale, les attitudes s'expriment à travers des composantes cognitive, évaluative et comportementale. Dans la TCP, les attitudes sont conceptualisées en référence à leur dimension évaluative (Fishbein et Ajzen, 2010). Ainsi, elles reposent sur un choix rationnel des conséquences du comportement souhaité. La TCP postule qu'une attitude favorable augmente l'intention de s'engager dans un comportement ciblé (Ajzen, 1991).

En psychologie environnementale, les attitudes sont un concept essentiel et représentent un thème de recherche fécond (Torgler et García-Valiñas, 2007). Selon Milfont et Duckitt (2010) et Tounés, Gribaà et Messeghem (2014), les attitudes environnementales sont également théorisées à travers leur composante évaluative. Pour ces auteurs, elles expriment l'évaluation favorable ou défavorable d'un comportement en faveur de l'environnement naturel. Les attitudes environnementales se rapportent ainsi au jugement et aux croyances individuelles relatifs à la protection de l'environnement et à la dégradation des écosystèmes naturels (Rodríguez-Barreiro *et al.*, 2013).

Des attitudes favorables à l'environnement augmentent considérablement l'intention environnementale (Alzubaidi, Slade et Dwivedi, 2021 ; Chen, 2016) et l'intention entrepreneuriale durable (Arru, 2020 ; Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022 ; Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022 ; Yasir, Xie et Zhang, 2022). Ceci est confirmé dans des contextes d'intention d'achat de produits verts, de recyclage de papiers, de réduction des ordures ménagères, d'économie d'énergie et de réduction de la pollution industrielle (Chen, 2016 ; Mancha et Yoder, 2015 ; Swaim *et al.*, 2014 ; Tounés, Tornikoski et Gribaà, 2019). Conformément aux développements théoriques évoqués et à la relation de base du modèle de la TCP entre les attitudes et l'intention, nous émettons l'hypothèse suivante :

H1 : les attitudes environnementales influencent positivement l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants.

1.2. Les normes injonctives environnementales

Depuis son article fondateur en 1991 (Ajzen, 1991), le concept de normes sociales a quelque peu évolué dans les récents écrits d'Ajzen. En référence à la théorie de la conduite normative de Cialdini, Kallgren et Reno (1991), il distingue deux types de normes sociales (Ajzen, 2020 ; Fishbein et Ajzen, 2010) : les normes descriptives et les normes injonctives. Appliqué dans le domaine de l'environnement, La Barbera et Ajzen (2020) stipulent que les normes subjectives descriptives se réfèrent à la question de savoir si d'autres personnes importantes exécutent elles-mêmes le comportement environnemental considéré. Les normes subjectives injonctives désignent l'attente ou la probabilité qu'un individu ou un groupe référent approuve ou désapprouve l'exécution de ce comportement. Ainsi, elles sont liées aux attentes suscitées par les pressions sociales quant à l'accomplissement de ce comportement (Ajzen, 2020 ; Nigbur, Lyons et Uzzell, 2010 ; Ohtomo et Hirose, 2007).

Un courant de recherche important soutient que les normes d'injonction sont puissantes en tant que directives comportementales (Jacobson, Jacobson et Reid, 2021 ; White et Simpson, 2013). D'après Cialdini, Kallgren et Reno (1991), quand les normes injonctives sont proéminentes, leur effet sur le comportement environnemental est plus efficace comparé aux normes descriptives³. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il n'existe pas de consensus pour un comportement donné et lorsque celui-ci est associé à une norme injonctive fortement établie (Jacobson, Mortensen et Cialdini, 2011).

En accordant une attention particulière aux normes injonctives, nous constatons que leur impact sur l'intention environnementale est insuffisamment étudié (Lülfes et Hahn, 2014 ; Tounés, Tornikoski et Gribaà, 2019). Cependant, depuis une décennie, un intérêt particulier est accordé à l'effet des pressions sociales exercées par les parties prenantes sur cette intention (Dögl et Behnam, 2015 ; Shevchenko, Lévesque et Pagell, 2016 ; Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022). En se référant à la théorie des ressources (Pfeffer et Salancik, 1978), la réussite de

³ Pour illustration, les auteurs ont mené une expérience dans un parking très pollué (c'est-à-dire avec une norme descriptive indiquant une forte prévalence de déchets) et ont démontré que la présence d'une norme injonctive concurrente contre les déchets réduit les comportements de dépôt de ceux-ci par les individus dans le parking.

l'entrepreneur naissant dépend de sa capacité à gérer les demandes des groupes de pression pourvoyeurs en ressources nécessaires pour lancer l'entreprise.

Parmi les différentes parties prenantes, Shevchenko, Lévesque et Pagell (2016) distinguent celles qui sont directement impliquées dans l'activité commerciale de celles qui le sont indirectement. Les investisseurs (Gast, Gundolf et Cesinger, 2017 ; Kuckertz, Berger et Gaudig, 2019), les clients (Cervelló-Royo, Moya-Clemente, Perelló-Marín et Ribes-Giner, 2020 ; Cohen et Winn, 2007 ; Dean et McMullen, 2007 ; Kirkwood et Walton, 2010), les fournisseurs (Gast, Gundolf et Cesinger, 2017 ; Hockerts et Wüstenhagen, 2010) et les concurrents (Muñoz et Cohen, 2018 ; Tounés, Tornikoski et Gribaâ, 2019) sont des parties prenantes directes exerçant des pressions particulièrement importantes dans les champs de l'environnement et de l'entrepreneuriat. Sur la base des arguments théoriques étagés, nous émettons l'hypothèse suivante :

H2a : les normes injonctives environnementales émanant des pressions des parties prenantes directement impliquées dans l'activité entrepreneuriale (investisseurs, clients, concurrents, donneurs d'ordre et fournisseurs) influencent positivement l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants.

L'impact des parties prenantes indirectes sur l'intention entrepreneuriale environnementale est étudié à travers les pressions exercées par les pouvoirs publics et les organismes environnementaux (Font, Garay et Jones, 2016 ; Shevchenko, Lévesque et Pagell, 2016). Pour ce faire, la théorie néo-institutionnelle (Meyer et Rowan, 1977) semble être un cadre théorique pertinent (Hörisch, Kollat et Brieger, 2017 ; Meek, Pacheco et York, 2010). Cette dernière stipule que le contexte institutionnel motive les individus à démarrer une entreprise dans le respect de l'environnement (Meek, Pacheco et York, 2010).

Dans le contexte de l'entrepreneuriat naissant, savoir comment les porteurs de projet interagissent avec les institutions pour prédire l'adoption de pratiques environnementales demeure peu étudié (Lenox et York, 2011). Cependant, Hörisch, Kollat et Brieger (2017) montrent que des réglementations favorables à l'environnement influencent l'orientation environnementale des entrepreneurs en quête de légitimité et de subventions publiques. Le conformisme institutionnel est donc une pression sociale clé dans le changement environnemental (Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022 ; Font, Garay et Jones, 2016 ; Kirkwood et Walton, 2010). Sur la base de ces arguments, nous proposons la troisième hypothèse de recherche :

H2b : les normes injonctives environnementales émanant des pressions des parties prenantes indirectement impliquées dans l'activité entrepreneuriale (organismes environnementaux ; pouvoirs publics) influencent positivement l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants.

1.3. Contrôle comportemental environnemental perçu

Le contrôle comportemental perçu est introduit par Ajzen (1991) pour renforcer la validité théorique et le pouvoir explicatif de la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1980), en particulier lorsque le comportement recherché est difficile à atteindre (Kautonen, Van Gelderen et Fink, 2015). Le contrôle comportemental perçu renvoie aux perceptions de la facilité ou de la difficulté inhérentes à l'accomplissement d'un comportement donné (Fishbein et Ajzen, 2010). Au niveau individuel, il indique le degré de maîtrise de l'individu de ces capacités à réaliser un comportement ciblé. Au niveau situationnel, le contrôle comportemental renvoie aux croyances relatives à l'accès aux différentes ressources (Kautonen, Van Gelderen et Fink, 2015). La TCP postule que plus les perceptions des capacités et de la disponibilité des ressources sont élevées, plus forte sera l'intention de l'individu.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat environnemental, le contrôle comportemental perçu est défini par les perceptions des capacités personnelles et celles de la maîtrise des événements extérieurs pour concrétiser une activité environnementale (Vuorio, Puumalainen et Fellnhofer, 2018). Un lien théorique fort entre le contrôle comportemental environnemental et l'intention environnementale est mis en exergue par un courant de recherche important (Ahmad *et al.*, 2020 ; Mancha et Yoder, 2015 ; Swaim *et al.*, 2014 ; Tounés, Tornikoski et Gribaâ, 2019). Conformément aux arguments de littérature exposés, nous émettons l'hypothèse suivante :

H3 : le contrôle comportemental environnemental perçu influence positivement l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants.

2. MÉTHODOLOGIE

Dans l'*Agenda 2030 pour le développement durable* adopté à Paris en 2015 (United Nations, 2015), la France s'est fixé des objectifs de réduction de 40 % des émissions polluantes à horizon 2030 et la neutralité carbone en 2050. Les nouvelles entreprises représentant annuellement au moins 15 % du parc d'entreprises existantes depuis une décennie (Insee, 2021) peuvent avoir un rôle non négligeable dans la protection de l'environnement et l'atteinte de ces objectifs. Par ailleurs, si une grande partie des entrepreneurs français (80 %) a pleinement conscience des défis environnementaux et de l'impact environnemental de leurs activités, ils sont à peine plus de 10 % (soit 13 %) à pouvoir intégrer les questions environnementales dans leurs stratégies entrepreneuriales (BPI France, 2020).

Pour comprendre ces freins et les mobiles de l'intégration des problématiques environnementales, nous avons décidé de nous intéresser à une population en phase de montage de projets, à savoir les entrepreneurs naissants, c'est-à-dire des individus faisant des démarches pour fonder une nouvelle entreprise (Carter, Gartner et Reynolds, 1996). Au moins deux arguments justifient ce choix. Premièrement, cette cible se trouve à des stades en amont du processus entrepreneurial judicieux pour l'inclusion de pratiques environnementales (Schick, Marxen et Freimann, 2002). Ensuite, devenir entrepreneur est un parcours de vie marqué par des changements majeurs des habitudes (Verplanken et Roy, 2016) pouvant offrir de précieuses opportunités à l'adoption de nouveaux comportements, à l'image de celui respectant l'environnement.

Il existe principalement deux types d'entrepreneuriat durable : celui représentant la création d'entreprises durables et celui s'intéressant à la création d'opportunités rentables incluant des problématiques durables (Yasir, Xie et Zhang, 2022). Dans cette dichotomie, précisons que les individus ciblés dans notre étude sont des entrepreneurs naissants « traditionnels » ayant l'intention de lancer des activités entrepreneuriales dans divers secteurs d'activité sans objet principal de répondre à des problématiques environnementales⁴.

2.1. Procédure de collecte de données

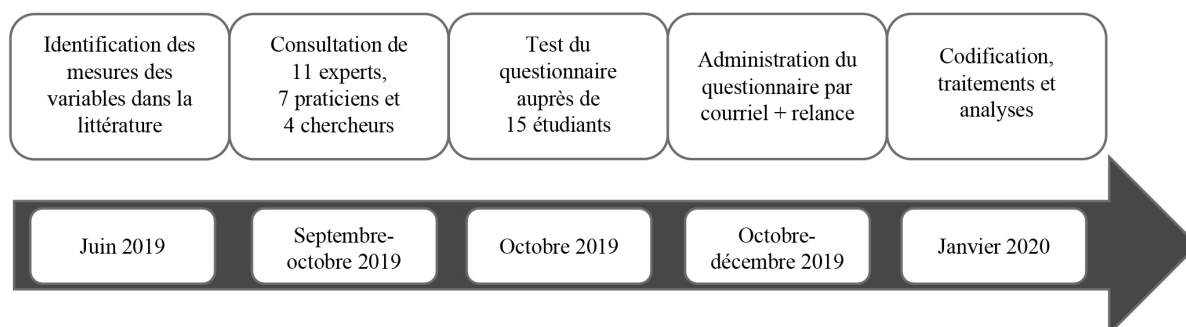
Pour tester nos hypothèses de recherche, nous avons mobilisé la base de données de l'Observatoire permanent des porteurs de projet (OPPP) de la chambre de commerce et d'industrie de France (CCI France). Les entrepreneurs naissants sont interrogés sur leurs motivations entrepreneuriales, leurs investissements et les caractéristiques de leur projet d'entreprise. Pour les besoins de notre étude, des questions supplémentaires ont été ajoutées au questionnaire standard. Celles-ci se rapportent aux attitudes environnementales, aux pressions des parties prenantes pour mettre en œuvre des pratiques environnementales, au contrôle comportemental environnemental perçu et aux pratiques environnementales envisagées.

Afin d'assurer une compréhension efficace de l'objet d'étude, nous décrivons au début du questionnaire l'objectif de la recherche tout en fournissant une explication détaillée des mesures environnementales susceptibles d'être appliquées dans une nouvelle entreprise. Sélectionnées pour leur capacité à réduire l'impact polluant des activités sur la nature, celles-ci sont généralement réalisables sans déployer des ressources substantiellement coûteuses et s'investir dans des démarches contraignantes, type certification par exemple. Ces mesures environnementales concernent un large éventail de pratiques comme l'efficacité énergétique, la réduction et la gestion des déchets, les émissions nocives à la nature, la consommation de l'eau, des énergies et des matières, les processus de conception ou de production et le choix des fournisseurs.

L'administration de l'enquête s'est faite par voie électronique ; un courriel contenant le lien vers le questionnaire a été adressé à 4 337 entrepreneurs naissants : 451 personnes ont répondu, soit un taux de réponse de 10,40 %. Après exclusion des données manquantes et des réponses incomplètes, 433 questionnaires sont exploitables. La figure 2 reprend les différentes étapes du protocole empirique avec les repères temporels correspondants.

⁴ Pour illustration, un diplômé en pharmacie souhaite créer une entreprise pour fabriquer des produits de beauté pour hommes. Il envisage d'acquérir des véhicules électriques pour assurer ses approvisionnements et ses livraisons en vue de réduire l'empreinte carbone de son activité. En cela, il est différent de l'entrepreneur naissant ayant identifié l'opportunité de produire le même bien, mais dans une démarche intégralement environnementale, à savoir des ingrédients totalement naturels et une volonté de procéder en cycle court pour ses matières premières.

FIGURE 2. LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROTOCOLE EMPIRIQUE DE RECHERCHE EN FONCTION DES PÉRIODES CALENDRAIRES DES ANNÉES 2019 ET 2020



2.2. Caractéristiques de l'échantillon d'étude

Le tableau 1 résume les caractéristiques sociodémographiques détaillées des répondants ainsi que les domaines d'activité envisagés. L'âge moyen des participants est de 37,9 ans (écart-type = 9,62) avec une proportion d'hommes et de femmes presque équivalente (respectivement 48,97 % et 51,03 %). En ce qui concerne l'éducation, plus de 40 % des répondants (40,65 %) ont un niveau licence (bac +1, +2, +3) et plus de 10 % d'entre eux ont suivi une formation de sensibilisation ou de spécialisation à l'environnement (12,1 %). Le commerce est le domaine d'activité majoritaire où les entrepreneurs naissants entendent lancer leur entreprise (37,41 %), suivi par le secteur des services (30,02 %). Les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie représentent près de 8 % des projets envisagés (respectivement 4,39 % et 3,23 %).

TABEAU 1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENTREPRENEURS NAISSANTS

		Fréquence	%	% Cumulé
Genre	Homme	212	48,97	48,97
	Femme	221	51,03	100
Âge	Moyenne	37,9		
	Écart-type	9,62		
Statut marital	Célibataire	121	27,94	27,94
	Marié ou en couple	312	72,06	100
Statut parental : nombre d'enfants	0	181	41,80	41,80
	1	83	19,17	60,97
	Plus de 1	169	39,03	100
Statut social	Demandeur d'emploi	223	56,46	56,46
	Cadre/Cadre supérieur	55	13,92	70,38
	Employé/Ouvrier	51	12,91	83,29
	Profession intermédiaire sans statut de cadre	25	6,33	89,62
	Bénéficiaire des minimas sociaux	19	4,81	94,43
	Étudiant	13	3,29	97,72
Statut social	Femme/Homme au foyer	5	1,27	98,99
	Retraité	4	1,01	100

		Fréquence	%	% Cumulé
Niveau d'éducation	Niveau collège et moins	40	9,24	9,24
	Lycée	5	1,15	10,39
	Baccalauréat	69	15,94	26,33
	Licence (bac +1, +2, +3)	176	40,65	66,98
	Master I + II	135	31,18	98,16
	Doctorat	8	1,84	100
Formation à l'environnement	Non	381	87,99	87,99
	Oui	52	12,01	100
Revenu mensuel	< 1 500 €	217	52,04	52,04
	1 500 € < REVENU < 3 000 €	156	37,41	89,45
	3 000 € < REVENU < 4 500 €	32	7,67	97,12
	4 500 € < REVENU < 7 000 €	12	2,88	100
Secteur d'activité	Commerce	162	37,41	37,41
	Services	130	30,02	67,43
	Hôtellerie-Restaurant	65	15,01	82,44
	Nouvelles technologies	43	9,93	92,37
	Bâtiment et travaux publics	19	4,39	96,76
	Industrie	14	3,23	100

2.3. Mesures des variables

Les échelles de l'intention entrepreneuriale environnementale, des attitudes environnementales, des normes injonctives environnementales et du contrôle comportemental environnemental perçu sont adaptées et validées à partir d'études dans le champ de l'entrepreneuriat et de l'environnement (Annexe). Certains points ont été révisés sur les conseils des onze experts consultés, spécialistes des domaines de l'entrepreneuriat et de l'environnement. Pour maximiser la validité faciale des échelles, nous avons testé le questionnaire auprès de quinze étudiants ; les indicateurs de fiabilité composites ont atteint au moins 0,70 pour tous les construits (Bagozzi et Yi, 1988).

2.3.1. VARIABLES PRINCIPALES

Intention entrepreneuriale environnementale (IEE). Plusieurs auteurs mobilisent des construits validés en entrepreneuriat pour mesurer l'intention dans le champ de l'entrepreneuriat environnemental ou durable (Tounés, Tornikoski et Gribaâ, 2019 ; Yasir, Mahmood, Mehmood, Rashid et Liren, 2021). Puisque nous étudions l'intention entrepreneuriale d'entrepreneurs naissants susceptibles d'intégrer des pratiques environnementales, ce construit est mieux caractérisé lorsqu'il est opérationnalisé au sein de l'objectif de création d'entreprise (Yasir, Xie et Zhang, 2022) ; ainsi, nous avons adopté l'échelle de Kautonen, Van Gelderen et Fink (2015). Les trois points de cette échelle se rapportent significativement à un même facteur avec une fiabilité très satisfaisante (alpha de Cronbach = 0,89).

Attitudes environnementales (AE). Nous avons adopté l'échelle du « nouveau paradigme écologique » (NPE) de Dunlap, Van Liere, Mertig et Emmet Jones (2000) qui est une mesure des attitudes environnementales parmi les plus déployées (Milfont et Duckitt, 2010). Nous évaluons des attitudes générales liées à des croyances et des jugements relatifs à la protection de la nature et de l'environnement, et non pas des attitudes spécifiques à l'égard d'un comportement environnemental au sein d'un projet entrepreneurial. Ceci est rendu possible, car la TCP permet de modifier les construits originaux pour s'adapter à un domaine d'étude précis (Zaremohzzabieh *et al.*, 2019). Cette échelle de mesure générale des attitudes semble pertinente pour des entrepreneurs naissants souhaitant créer des entreprises dont le cœur de métier n'est pas une opportunité environnementale. La fiabilité des six points la composant n'est pas acceptable (alpha de Cronbach = 0,57). Après élimination du point « La

prétendue crise écologique qui guette l'humanité est largement exagérée », le score de fiabilité des cinq points restants est acceptable (alpha de Cronbach = 0,74).

Normes injonctives environnementales (NIE-PRIV ; NIE-PUBLIC). S'appuyant sur la littérature des parties prenantes dans le champ de l'environnement (Dögl et Behnam, 2015 ; Hoogendoorn, Daniela Guerra et van der Zwan, 2014 ; Murrillo-Luna, Garcés-Ayerbe et Rivera-Torres, 2008 ; Tounés, Tornikoski et Gribaâ, 2019), nous avons identifié sept groupes de référence susceptibles d'approuver l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants : les pouvoirs publics, les organismes publics environnementaux, les investisseurs, les concurrents, les donneurs d'ordre, les clients et les fournisseurs.

L'analyse factorielle en composantes principales après rotation Varimax produit deux facteurs cohérents. Composé de cinq points, le premier facteur (NIE-PRIV) souligne l'influence sur les entrepreneurs naissants des pressions des investisseurs; des concurrents, des clients, des donneurs d'ordre et des fournisseurs pour accomplir des mesures environnementales. La fiabilité de cette variable est acceptable (alpha de Cronbach = 0,73).

Le second facteur (NIE-PUBLIC) est composé de deux points et exprime l'importance manifestée par les entrepreneurs naissants aux pressions des pouvoirs publics et des organismes publics environnementaux pour la mise en place de pratiques environnementales. La fiabilité de cette variable est acceptable (alpha de Cronbach = 0,68).

Contrôle comportemental environnemental perçu (CCEP). Pour opérationnaliser le CCEP, nous avons adapté l'échelle de Kautonen, Van Gelderen et Fink (2015). Le score de fiabilité de cette variable composée de quatre points est très satisfaisant (alpha de Cronbach = 0,84).

2.3.2. VARIABLES DE CONTRÔLE

Nous contrôlons les effets de facteurs supplémentaires qui pourraient contribuer à l'explication de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français.

Genre (GENRE). Il existe des preuves que les femmes sont davantage engagées dans l'environnement que les hommes (Hechavarría, 2016 ; Tenner et Hörisch, 2021). Nous avons créé une variable muette GENRE pour distinguer les femmes (= 0) et les hommes (= 1).

Âge (ÂGE). Les jeunes adultes en début de carrière sont plus enclins à adopter des comportements environnementaux (Alzubaidi, Slade et Dwivedi, 2021 ; Eller *et al.*, 2020) et ils ont une intention environnementale plus forte (Hörisch, Kollat et Brieger, 2017).

Éducation (EDUC). Le niveau de formation est important pour expliquer le degré des préoccupations environnementales des formés (Vicente-Molina, Fernández-Sáinz et Izagirre-Olaizola, 2013). Des individus plus éduqués sont plus motivés à se comporter de manière respectueuse de l'environnement (Hoogendoorn, Daniela Guerra et van der Zwan, 2014 ; Hechavarría, 2016 ; Font, Garay et Jones, 2016) et manifestent une forte intention environnementale (Lülfs et Hahn, 2014). Une variable fictive est créée pour distinguer deux niveaux de formation : licence 3 et moins (= 0) et master I et plus (= 1).

Formation environnementale (FOR-ENV). Il est prouvé qu'une relation significative existe entre les pratiques environnementales et la formation environnementale (García-Valiñas, Macintyre et Torgler, 2012 ; Rodríguez-Barreiro *et al.*, 2013). Les programmes de formation à l'environnement contribuent à renforcer l'intention environnementale et l'intention entrepreneuriale durable (Lülfs et Hahn, 2014 ; Yasir, Xie et Zhang, 2022). Une variable muette est créée pour identifier les entrepreneurs naissants ayant suivi (= 1) ou pas (= 0) une formation de sensibilisation ou de spécialisation dans l'environnement.

Revenu (REVENU). Selon Hörisch, Kollat et Brieger (2019), des niveaux élevés de revenus permettent aux entrepreneurs de surmonter des périodes de tension entre les objectifs économiques et environnementaux. Nous avons créé une variable muette (REVENU) en fixant son seuil au montant du revenu minimum (REVENU < = 1 500 € = 0 ; REVENU > 1 500 € = 1).

Secteur d'activité (ACTIVIT). Des études antérieures notent que l'intention environnementale varie selon les secteurs d'activité (ACTIVIT) (Tounés, Tornikoski et Gribaâ, 2019). Des variables fictives ont été créées pour saisir les variations entre : le commerce (COMMERC), les services (SERVIC), l'hôtellerie et la restauration (HR), les nouvelles technologies (NT), le bâtiment et les travaux publics (BTP) et l'industrie (INDUSTRI). Les opérationnalisations de toutes les variables et leurs sources sont résumées dans le tableau 2.

TABLEAU 2. SYNTHÈSE DES MESURES DES VARIABLES DÉPENDANTE, INDÉPENDANTES ET DE CONTRÔLE

Variables	Opérationnalisation et fiabilité	Sources bibliographiques
Variable dépendante		
Intention entrepreneuriale environnementale	IEE – $\alpha = .89$	Kautonen, Van Gelderen et Fink (2015)
Variables indépendantes		
Attitudes environnementales	AE – $\alpha = .74$	Dunlap, Van Liere, Mertig et Emmet Jones (2000) ; Dunlap et Jones (2002) ; Milfont et Duckitt (2010)
Normes injonctives environnementales	NIE-PRIVAT – $\alpha = .73$ NIE-PUBLIC – $\alpha = .68$	Aragón-Correa, Hurtado-Torres, Sharma et Garcia-Morales (2008) ; Murrillo-Luna, Garcés-Ayerbe et Rivera-Torres, 2008 ; Tounés, Tornikoski et Gribaâ (2019)
Contrôle comportemental environnemental perçu	CCEP – $\alpha = .84$	Kautonen, Van Gelderen et Fink (2015)
Variables de contrôle		
Genre (GENRE)	Masculin = 1 ; Féminin = 0	Hörisch, Kollat et Brieger (2017) ; Hechavarría (2016)
Âge (AGE)	Âge en année	Hörisch, Kollat et Brieger (2017) ; Eller <i>et al.</i> (2020) ; Oreg et Katz-Gerro (2006)
Éducation (EDUC)	Licence et moins (0) et master et plus (1).	Bosma, Schott, Terjesen et Kew (2016) ; Hechavarría (2016) ; Lülfs et Hahn (2014) ; Vicente-Molina, Fernández-Sáinz et Izagirre-Olaizola (2013)
Formation environnementale FOR-ENV	Oui = 1 ; non = 0	Lülfs et Hahn (2014) ; Rodríguez-Barreiro <i>et al.</i> (2013).
Revenu REVENU	$\leq 1\,500\,€ = 0$; $> 1\,500\,€ = 1$	Hörisch, Kollat et Brieger (2017) ; Hörisch, Kollat et Brieger (2019)
Domaine d'activité (ACTIVIT)	Commerce (COMMERC) ; services (SERVIC) ; hôtellerie-restauration (HR) ; nouvelles technologies (NT) ; bâtiment et travaux publics (BTP) ; industrie (INDUSTRI)	Banerjee, Iyer et Kashyap (2003) ; Tounés, Tornikoski et Gribaâ (2019)

3. ANALYSES PRÉLIMINAIRES ET TESTS DES HYPOTHÈSES

3.1. Tests de variance de méthode commune et de multicolinéarité

Parce que les données sur les variables indépendantes et dépendantes ont été recueillies selon une enquête de type transversal, nous devons vérifier le biais de la méthode de la variance commune ; pour cela, trois conditions sont respectées.

Premièrement, les répondants sont assurés de l'anonymat de leurs réponses. Deuxièmement, l'objectif de l'étude est clairement défini au début du questionnaire, où nous explicitons le concept d'environnement durable et les différentes mesures environnementales susceptibles d'être mises en œuvre par les futurs entrepreneurs. Troisièmement et suivant les recommandations de Podsakoff, MacKenzie, Lee et Podsakoff (2003), nous avons estimé le niveau de covariance entre les variables grâce au test de Harman à un facteur sans rotation ; les résultats du test effectué avec le logiciel SPSS 26.0 pour l'ensemble des points indiquent l'existence de 29 facteurs. Le premier facteur explique 11,18 % (moins de 50 %) de la variance totale indiquant ainsi que le biais de la variance de méthode commune est extrêmement faible dans notre étude (Podsakoff et Organ, 1986).

Nous devons par ailleurs éliminer le risque de multicolinéarité entre les variables indépendantes. Les résultats du test de Pearson repris dans le tableau 3 indiquent des valeurs inférieures au seuil critique 0,7 (la valeur maximale de $r = 0,654$) ne révélant pas l'existence de corrélation pouvant invalider les résultats des tests des hypothèses. En outre, les valeurs des tests de tolérance supérieures à 0,3 (la valeur minimale = 0,841) et du facteur d'inflation de la variance inférieures à 10 (la valeur maximale = 6,499) répondent aux exigences statistiques recommandées (Lomax, 1992).

TABLEAU 3. STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET CORRÉLATION DE PEARSON ENTRE LES VARIABLES DU MODÈLE

	Moy	ET	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
IEE (1)	4,251	1,498	1														
GENRE (2)	0,49	0,500	-0,043	1													
ÂGE (3)	37,98	9,627	0,027	0,038	1												
EDUC (4)	0,34	0,476	-0,046	-0,009	0,126*	1											
FORM-ENV (5)	0,12	0,325	0,178**	0,060	-0,021	-0,019	1										
REVENU (6)	0,49	0,500	-0,009	0,208**	0,272**	0,284**	0,039	1									
COMMERC (7)	0,37	0,484	-0,030	-0,081	-0,044	-0,015	0,010	-0,113*	1								
SERVIC (8)	0,31	0,463	-0,110*	-0,023	0,133*	-0,012	0,045	0,054	-0,515**	1							
HR (9)	0,52	0,500	0,021	-0,101*	-0,073	-0,022	-0,050	0,045	-0,159**	-0,206**	1						
NT (10)	0,10	0,296	0,049	0,168**	-0,037	0,122*	-0,025	0,042	-0,252**	-0,169**	-0,101*	1					
BTP (11)	0,05	0,215	-0,016	0,146**	0,060	0,073	-0,083	-0,006	-0,129**	-0,151**	-0,070	-0,074	1				
AE (12)	5,130	0,789	0,331**	-0,066	0,049	-0,026	0,083	0,001	-0,043	0,029	-0,064	-0,062	0,045	1			
NIE-PRIV (13)	3,839	1,090	0,191**	0,007	-0,006	-0,025	0,066	0,096	0,017	0,018	0,002	-0,093	0,059	0,153**	1		
NIE-PUBLIC(14)	4,532	1,191	0,245**	-0,088	-0,027	-0,054	0,056	0,015	0,043	-0,081	0,046	-0,032	0,030	0,160**	0,434**	1	
CCEP (15)	4,039	1,322	0,654**	0,006	0,132*	-0,034	0,134**	0,030	-0,085	0,000	-0,049	-0,010	0,071	0,350**	0,234**	0,197**	1

Coefficients standardisés : * p < 0,05 ; ** p < 0,01 ; *** p < 0,001.

Moy : moyenne.

ET : écart-type.

3.2. Estimation de la qualité de l'ajustement des deux modèles statistiques

Le premier modèle (M1) intègre les variables de contrôle qui sont : le genre (GENRE), l'âge (ÂGE), l'éducation (EDUC), la formation environnementale (FORM-ENV), le revenu (REVENU) et les domaines d'activité (ACTIVIT). Le second modèle (M2) comprend les principales variables indépendantes de cette recherche, à savoir les attitudes environnementales (AE), les normes injonctives environnementales (NIE-PRIV ; NIE-PUBLIC) et le contrôle comportemental environnemental perçu (CCEP).

L'ajustement des modèles analytiques est estimé grâce aux coefficients de détermination linéaire R^2 ajusté et F de Fisher-Snedecor. Comme indiqué dans le tableau 4, le modèle M1 explique 4 % de la variance de l'intention entrepreneuriale environnementale (R^2 ajusté = 0,040 ; F = 2,379, $p < 0,01$). Lorsque les principaux prédicteurs sont inclus dans l'analyse de régression, le modèle M2 révèle une augmentation significative de la variance de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français (R^2 ajusté = 39,8 %). La variation de la valeur de F indique que les variables principales du modèle de recherche M2 contribuent de manière significative à la variance expliquée de l'intention entrepreneuriale environnementale (variation F = 62,258, $p < 0,001$).

TABLEAU 4. STATISTIQUES DES RÉGRESSIONS MULTIPLES

Variabes	Modèle 1 (M1)	Modèle 2 (M2)
Contrôle		
GENRE	-0,028	-0,027
ÂGE	0,068	-0,027
EDUC	-0,037	0,026
FORM-ENV	0,182***	0,076*
REVENU	-0,009	-0,011
ACTIVIT		
COMMERC	-0,286	-0,071
SERVIC	-0,294*	-0,100
HR	-0,086	-0,004
NT	-0,103	-0,008
BTP	-0,103	-0,108*
Variabes principales		
AE		0,107**
NIE-PRIV		-0,012
NIE-PUBLIC		0,080*
CCEP		0,609***
Statistiques du modèle		
R^2	0,070	0,441
R^2 ajusté	0,040	0,398
F	2,379**	20,796***
Variation de F	2,379**	62,258***

Coefficients standardisés : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

3.3. Tests des hypothèses

Pour tester les hypothèses de recherche, nous avons effectué des régressions multiples pas à pas. Les valeurs des coefficients standardisés β et des coefficients T de Student renseignent sur la contribution et la significativité de la variable indépendante de chaque hypothèse à la variance expliquée globale du modèle (McClave, Benson et Sincich, 2014).

Le modèle M2 indique les résultats des tests des variables principales sur l'intention entrepreneuriale environnementale tels que décrits dans les hypothèses H1, H2a, H2b et H3. L'hypothèse 1 énonce l'influence positive des attitudes environnementales (AE) sur l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français. L'examen de la valeur β indique que les attitudes environnementales influencent positivement et significativement l'intention entrepreneuriale environnementale ($\beta = 0,107$, $p < 0,01$, $t = 2,441$). Ainsi, l'hypothèse 1 est vérifiée.

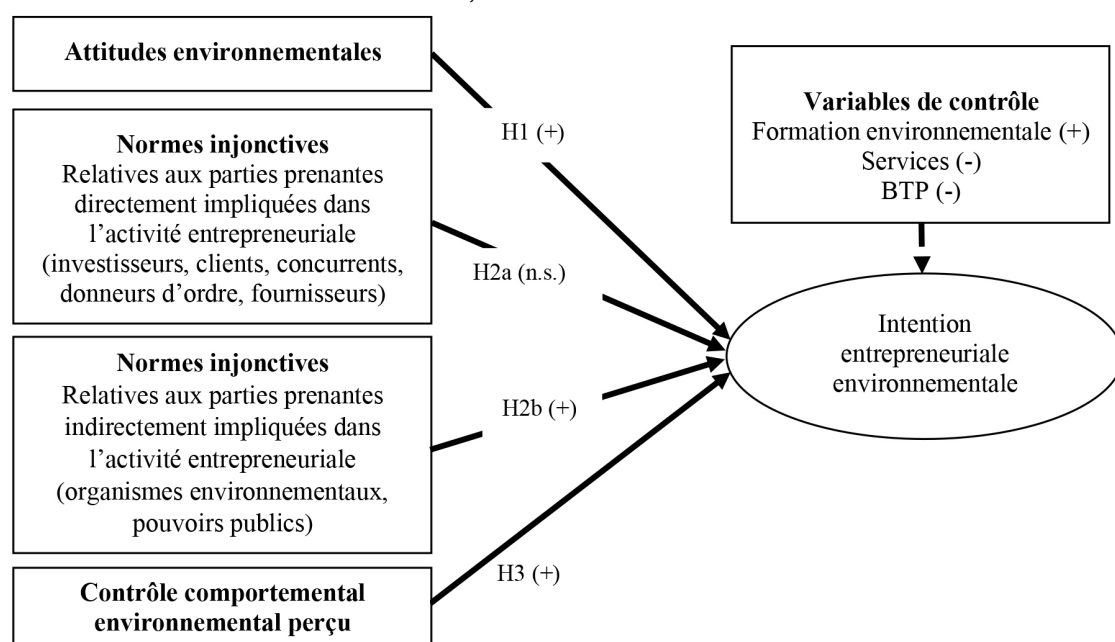
L'hypothèse 2a prédit l'effet positif des normes injonctives environnementales issues des pressions des investisseurs, des clients, des concurrents, des donneurs d'ordre et des fournisseurs (NIE-PRIV) sur l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français. Les résultats statistiques sont surprenants, car le score β montre que cet effet n'est pas significatif ($\beta = -0,012$, n.s. ; $t = -0,250$). Les données du modèle M2 ne permettent pas de vérifier l'hypothèse H2a.

Cependant, l'impact des normes injonctives environnementales issues des pressions des pouvoirs publics et des organismes environnementaux (NIE-PUBLIC) sur l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français se révèle positif et significatif ($\beta = 0,080$, $p < 0,05$; $t = 1,723$). Ainsi, l'hypothèse H2b est vérifiée.

L'examen de l'effet du dernier facteur principal formulé dans l'hypothèse H3 montre que le contrôle comportemental environnemental perçu influence positivement et significativement l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français ($\beta = 0,609$, $p < 0,001$; $t = 13,431$). L'hypothèse H3 est vérifiée.

Enfin, parallèlement à l'examen des effets des principales variables dépendantes, les résultats des tests des variables de contrôle indiquent que deux d'entre elles influencent significativement, mais différemment, l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français. Tandis que la formation environnementale (FORM-ENV) influence positivement celle-ci quel que soit le modèle considéré (M1 : $\beta = 0,182$, $p < 0,001$; $t = 3,295$; M2 : $\beta = 0,076$, $p < 0,05$; $t = 1,944$), les secteurs d'activité ont un effet prédictif significatif, mais négatif ; c'est le cas des services (M1 : $\beta = -0,294$, $p < 0,05$; $t = -2,242$), du bâtiment et des travaux publics lorsque les variables indépendantes sont considérées dans les régressions (M2 : $\beta = -0,108$, $p < 0,05$; $t = -1,962$). Le modèle validé se présente comme suit.

FIGURE 3. UN MODÈLE DE L'INTENTION ENTREPRENEURIALE ENVIRONNEMENTALE TESTÉ AUPRÈS D'ENTREPRENEURS NAISSANTS FRANÇAIS



4. DISCUSSION DES RÉSULTATS

En expliquant les antécédents de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français, nous contribuons à mieux décrire cette phase critique du processus entrepreneurial conduisant au comportement environnemental (Mancha et Yoder, 2015 ; Tounès, Tornikoski et Gribaà, 2019). Au regard des données collectées, le modèle mobilisé est pertinent avec un pouvoir explicatif robuste avoisinant 40 % (soit 39,80 %). Ce niveau de variance expliquée de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français est supérieur à ceux observés dans certaines études (27,1 % dans Yadav et Pathak, 2016 ; 32 % dans Fielding, McDonald et Louis, 2008 ; 38 % dans Vuorio, Puumalainen et Fellnhofer, 2018 ; 39,76 % dans Chen, 2016).

Notre recherche apporte donc des preuves empiriques sur la robustesse de la TCP dans le cadre peu exploré de l'entrepreneuriat naissant (Muñoz et Cohen, 2018). Elle appuie également les recherches du champ de l'entrepreneuriat environnemental soulignant l'importance des trois antécédents de l'intention environnementale : les attitudes environnementales, les normes environnementales et le contrôle comportemental environnemental (Brandão et Gonçalves da Costa, 2021 ; Sher, Azhar, Mazhar, Azadi et Guanghua, 2020 ; Razali *et al.*, 2020 ; Savari et Gharechae, 2020 ; Sher *et al.*, 2020 ; Swaim *et al.*, 2014 ; Vuorio, Puumalainen et Fellnhofer, 2018 ; Wan, Qiping Shen et Choi, 2017 ; Yadav et Pathak, 2016).

Toutefois, une analyse critique de ces recherches montre que lorsque des variables supplémentaires sont intégrées au modèle originel, le pouvoir explicatif des modèles élargis de la TCP devient plus fort⁵. Les modèles étendus testés par Chen (2016) – intégrant les obligations morales (48,94 %) –, Razali *et al.* (2020) – intégrant les normes morales, Hsu, Chang et Yansritakul (2017) – intégrant la sensibilité au prix, et Kumar, Prakash et Kumar (2021) – intégrant la conscience environnementale, indiquent des pouvoirs explicatifs de l'intention environnementale supérieurs à celui observé dans notre modèle et variant entre 48 % et 64 %.

Ceci laisse penser que d'autres variables pourraient augmenter la variance expliquée de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français. À cet effet, les valeurs personnelles (Yasir, Xie et Zhang, 2022), la conscience environnementale (Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022 ; Tilley, 1999), la propension au risque (Arru, 2020), une vision positive de l'entrepreneuriat comme perspective de carrière (Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022 ; Vuorio, Puumalainen et Fellnhofer, 2018) et les motivations entrepreneuriales (Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022 ; He, Nazari, Zhang et Cai, 2020) pourraient être particulièrement discriminantes.

Parmi les déterminants de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français, il ressort de nos données que le contrôle comportemental environnemental perçu est le facteur prédictif le plus influent ($\beta = 0,609$; sig < 0,001). Au-delà de corroborer les résultats des études dans les pays développés (Wan, Qiping Shen et Choi, 2017 ; Razali *et al.*, 2020) et en développement (Ahmad *et al.*, 2020), notre étude conforte, raisonnablement, nous semble-t-il, les recherches antérieures dans les domaines de l'entrepreneuriat environnemental et de l'entrepreneuriat durable montrant la prédominance de ce facteur pour expliquer l'intention environnementale et durable (Yasir, Mahmood, Mehmood, Rashid et Liren, 2021). L'efficacité des perceptions avec lesquelles les entrepreneurs naissants peuvent prendre le contrôle du comportement environnemental et surmonter les obstacles liés à ce dernier est donc un élément crucial dans la détermination de leur intention entrepreneuriale environnementale.

Même si elles ne mesurent pas des attitudes spécifiques à l'égard d'un comportement donné respectueux de l'environnement, des attitudes environnementales générales sont un facteur prédictif significatif de l'intention entrepreneuriale environnementale ($\beta = 0,107$; sig = 0,01). Sans être liées directement à un comportement environnemental particulier, avoir des attitudes environnementales liées aux lois de la nature et au respect de son équilibre, et aux conséquences écologiques néfastes, contribue au développement de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français. Ce résultat corrobore ceux de Chen (2016) sur le changement climatique, de Sánchez-García *et al.* (2021) sur la réduction de la pollution et de Savari et Gharechae (2020) portant sur l'agriculture biologique.

Les normes injonctives environnementales sont les prédicteurs les plus faibles dans l'explication de l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français. Que cela soit dans le champ de

5 Ce constat est également valable dans le champ de l'entrepreneuriat social (Zaremohzzabieh *et al.*, 2019).

l'entrepreneuriat ou celui de l'environnement, les construits relatifs à ces normes sont les plus critiquées dans la littérature (Arru, 2020 ; Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022 ; Yasir, Xie et Zhang, 2022).

Les effets des normes injonctives environnementales présentent des nuances intéressantes, car seules les pressions liées aux pouvoirs publics et aux organismes publics environnementaux ont une relation significative avec l'intention entrepreneuriale environnementale ($\beta = 0,080$; sig = 0,05). L'importance des acteurs publics dans l'intention environnementale a été observée plus tôt dans le contexte des pays développés (Dögl et Behnam, 2015 ; Hoogendoorn, Daniela Guerra et van der Zwan, 2014) renforçant ainsi les perceptions sociales au sein desquelles les ressources fournies par les parties prenantes ont un rôle crucial dans le comportement durable (Muñoz et Dimov, 2015).

Ce résultat peut être expliqué au regard de la conformité réglementaire (Aragón-Correa, Hurtado-Torres, Sharma et Garcia-Morales, 2008 ; Dögl et Behnam, 2015 ; Tilley, 1999) pour gagner en capital social et en légitimité institutionnelle (Font, Garay et Jones, 2016). En France, les pouvoirs et organismes publics pourvoient en différentes ressources, agréments et certifications des porteurs de projet adoptant un mode conventionnel de faire des affaires (Thelken et de Jong, 2020).

L'absence d'influence des pressions des acteurs privés sur l'intention entrepreneuriale environnementale est contraire à ce qui est observé dans d'autres pays développés (Fischer, Brettel et Mauer, 2020 ; Dögl et Behnam, 2015). Cela suppose que malgré l'évolution des clients pour consommer et acheter durablement ainsi que les efforts des investisseurs envers l'environnement, les perceptions des injonctions environnementales demeurent sans effet sur les entrepreneurs naissants en France. Ces derniers n'intègrent pas dans le montage de leur affaire les attentes environnementales de ces acteurs ni celles des donneurs d'ordre, des fournisseurs et des concurrents. Ce constat devrait inciter les acteurs des écosystèmes de l'accompagnement entrepreneurial à entrevoir des normes injonctives favorisant des comportements environnementaux croisés entre différentes parties prenantes agissant entre elles.

Enfin, le fait que la formation dans le domaine de l'environnement soit en corrélation avec l'intention entrepreneuriale environnementale n'est guère surprenant au regard des bénéfices de la formation sur cette dernière (Garcia-Valiñas *et al.*, 2012 ; Rodríguez-Barreiro *et al.*, 2013 ; Vicente-Molina, Fernández-Sáinz et Izagirre-Olaizola, 2013). Si des études montrent que l'éducation à la durabilité en général a moins d'utilité que des programmes qui se concentrent sur des prédicteurs forts du comportement durable (Yasir, Xie et Zhang, 2022), des dispositifs de sensibilisation peuvent avoir comme effet d'élever le niveau de conscience environnementale des entrepreneurs percevant peu ou pas l'impact de leur activité sur l'environnement (Tilley, 1999). De manière plus conséquente, déployer des formations spécialisées contribuerait à développer les compétences des entrepreneurs naissants pour réduire leur impact environnemental et les effets nuisibles de leur activité sur l'écologie ; de même, ces compétences environnementales pourraient être expressément orientées à identifier des problèmes environnementaux et à leur appliquer les solutions appropriées.

Un débat plus poussé sur le thème de la formation environnementale suggère de nuancer nos propos en ouvrant doublement le débat. Premièrement, il est de raison de s'interroger sur un phénomène de causalité inverse. Autrement dit, l'existence d'une intention entrepreneuriale environnementale motiverait-elle l'entrepreneur naissant à suivre une formation dans le domaine environnemental ? En second, il serait opportun d'envisager un effet médiateur post hoc (Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022) d'une formation à l'environnement en testant son impact sur le contrôle comportemental et indirectement sur l'intention entrepreneuriale environnementale des entrepreneurs naissants français.

CONCLUSION

Malgré des avancées certaines dans le champ de l'entrepreneuriat environnemental (Tenner et Hörisch, 2021 ; Lenox et York, 2011), la recherche sur les contributions de l'entrepreneuriat naissant en faveur de l'environnement reste très limitée. Sur un plan théorique, la connaissance des antécédents de l'intention entrepreneuriale environnementale enrichit la littérature actuelle sur l'entrepreneuriat naissant et l'entrepreneuriat environnemental ; notre recherche conforte l'idée que l'entrepreneuriat et la durabilité sont conceptuellement liés (Yasir, Xie et Zhang, 2022). En outre, elle montre la robustesse de la TCP pour prédire l'intention entrepreneuriale environnementale en contexte d'entrepreneuriat naissant.

D'un point de vue empirique, cette recherche d'envergure est l'une des premières en France, combinant environnement et entrepreneuriat naissant. S'intéresser aux entrepreneurs naissants constitue un point de départ judicieux pour étudier la mise en œuvre de pratiques environnementales (DiVito et Bohnsack, 2017). Ils sont dans un contexte de transition de parcours de vie (Schäfer, Jaeger-Erben et Bamberg, 2012), qui peut être une opportunité stratégique pour promouvoir des changements de comportement en faveur de l'environnement. En effet, lorsqu'ils prennent en compte les préoccupations environnementales avant de lancer leurs affaires, les entrepreneurs naissants sont davantage susceptibles de les intégrer dans les objectifs des futures entreprises (Hörisch, Kollat et Brieger, 2019 ; Tenner et Hörisch, 2021).

Sur la plan managérial, le constat que les entrepreneurs en devenir sont favorables aux considérations écologiques et à la réduction de l'impact environnemental de leur activité est prometteur pour les décideurs politiques et les établissements d'éducation promouvant les comportements respectueux de l'environnement. L'influence sur l'intention entrepreneuriale environnementale, et conséquemment sur le comportement respectueux de l'environnement, devrait impliquer dans un processus coordonné autant d'acteurs au sein d'écosystèmes entrepreneuriaux décentralisés (Le Loarne Lemaire *et al.*, 2022).

Conformément à l'impact du contrôle comportemental environnemental et des programmes de formation spécifiques à l'environnement, les dispositifs de soutien aux entrepreneurs naissants devraient contribuer à développer des compétences et des savoir-faire bénéfiques à la maîtrise des pratiques environnementales. Plus particulièrement, notre étude montre qu'il faut renforcer l'accompagnement environnemental à l'attention de ceux ayant l'intention entrepreneuriale sans condition préalable de durabilité. Deux axes de progrès sont identifiés autour de la sensibilisation/formation à l'environnement et de la modélisation des projets entrepreneuriaux.

Des formations environnementales sont un levier important pour consolider le processus entrepreneurial vers davantage de durabilité. La sensibilisation et, par la suite, la formation sont des conditions de base pour réussir le développement d'une initiative entrepreneuriale durable (Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022). La sensibilisation à l'environnement peut compenser le manque d'exposition à l'entrepreneuriat environnemental en raison, entre autres, de la faible présence des thèmes environnementaux dans les différents cycles de formation du système éducatif français. Cette sensibilisation peut prendre la forme de développement d'attitudes environnementales, au minimum dans une perspective de faible durabilité (Wilson et Wu, 2017) dans une première phase.

Il a été prouvé dans l'enseignement supérieur que des formations spécialisées dans le développement durable renforcent la création d'entreprises durables (Barba-Sánchez, Mitre-Aranda et del Brío-González, 2022 ; Yasir, Xie et Zhang, 2022). Que cela soit des formations spécialisées orientées vers la réduction de la pollution et la protection de l'environnement ou celles dédiées à traiter des opportunités environnementales, les formations environnementales doivent offrir les outils et les méthodes scientifiques nécessaires pour transformer l'intention en un comportement entrepreneurial durable (Kuckertz et Wagner, 2010).

Sans tenir compte des dimensions environnementales du comportement humain, les cadres normatifs des modèles économiques actuels se concentrent majoritairement sur le profit. L'importance de l'intention entrepreneuriale environnementale chez les entrepreneurs naissants français suggère aux dispositifs d'accompagnement entrepreneurial un second axe de progrès combinant simultanément la création de valeurs économiques et environnementales en tant qu'objectifs conjoints pour toute nouvelle entreprise. En somme, un soutien efficace aux entrepreneurs devrait se concentrer sur le renforcement à la fois des objectifs économiques et des engagements environnementaux, en particulier au début du processus entrepreneurial.

Si les contributions de ce travail sont indéniables, il présente des limites réduisant ses portées académiques et managériales. Premièrement, si le comportement environnemental peut être analysé à travers le concept d'intention entrepreneuriale environnementale, à l'évidence nous n'avons pas mesuré le comportement réel des entrepreneurs naissants ; nous avons mobilisé uniquement une échelle autodéclarée pour mesurer leur intention. Or, celle-ci peut ne pas être un prédicteur fiable du comportement (Armitage et Conner, 2001), notamment dans le domaine de l'environnement où le coût économique et la faible conscience environnementale inhibent les attitudes environnementales (Tilley, 1999). De plus, les contingences temporelles entre l'intention et le comportement réel (Kautonen, Van Gelderen et Tornikoski, 2013 ; Shirokova, Osiyevskyy et Bogatyreva, 2016) rendent difficile pour les chercheurs de prédire quels entrepreneurs naissants prendront des mesures et lesquels ne le feront pas (Gielnik, Bledow et Stark, 2019). Dans le domaine de l'environnement, les comportements sont difficiles à changer

(Verplanken et Roy, 2016) et l'intention de s'engager dans un comportement visant à protéger l'environnement est atténuée par la distance psychologique perçue avec celui-ci (Trope et Liberman, 2010).

Si la récente étude de Le Loarne Lemaire *et al.* (2022) montre que l'intention entrepreneuriale environnementale est renforcée durant les premières années de la vie de l'entrepreneur français, les limites identifiées suggèrent de mener une recherche longitudinale sur une période de quelques mois pour s'enquérir de l'effectivité des pratiques environnementales en période de démarrage de l'entreprise.

Ensuite, la TCP est critiquée pour être centrée sur ses trois composantes avec un intérêt insuffisant pour d'autres facteurs individuels et contextuels pouvant agir sur l'intention environnementale (Ahmad *et al.*, 2020 ; Lülfs et Hahn, 2014). Bien que des tentatives concluantes intègrent efficacement des prédicteurs supplémentaires augmentant le pouvoir prédictif du modèle de base de la TCP (Font, Garay et Jones, 2016 ; Savari et Gharechae, 2020 ; Sher *et al.*, 2020 ; Wan, Qiping Shen et Choi, 2017), il est nécessaire de renforcer celui-ci par des facteurs additionnels (Mancha et Yoder, 2015).

Un premier facteur important pouvant renforcer la robustesse du modèle originel est économique (Nigbur, Lyons et Uzzell, 2010). Ainsi, une seconde voie de recherche propose de tenir compte de situations où il y a des objectifs concurrents – économiques et environnementaux – pour comprendre comment réagissent les entrepreneurs naissants dans des contextes conflictuels non prévus par la TCP (Thelken et de Jong, 2020). En intégrant au modèle de base de cette théorie des facteurs de performance entrepreneuriale, dans quelle mesure les jeunes entrepreneurs seront capables de poursuivre simultanément des objectifs de croissance entrepreneuriale et des objectifs environnementaux ? Sous la contrainte financière, comment équilibreront-ils (ou opposeront-ils) ces objectifs divergents ?

Un facteur supplémentaire, psychologique, pouvant augmenter la prédiction de la TCP, laisse entrevoir une dernière voie de recherche considérant l'effet de la culpabilité environnementale comme réponse émotionnelle à la norme injonctive (Jacobson, Jacobson et Reid, 2021). Ce facteur peut-il expliquer le faible niveau de réponses des entrepreneurs naissants à la conformité injonctive ?

ANNEXE. CONSTRUITS DES VARIABLES PRINCIPALES

A) Intention entrepreneuriale environnementale – IEE

Veillez préciser pour chacune des affirmations suivantes votre opinion en cochant une case sur cette échelle à six points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord ».

1. Je prévois de mettre en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise.
2. J'ai l'intention de mettre en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise.
3. Je vais essayer de mettre en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise.

B) Attitudes environnementales – AE

Veillez préciser pour chacune des affirmations suivantes votre opinion en cochant une case sur cette échelle à six points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord ».

1. Quand les êtres humains essaient de changer le cours de la nature, les conséquences peuvent être souvent désastreuses.
2. Les êtres humains abusent gravement de l'environnement.
3. Malgré des compétences particulières, les êtres humains sont toujours soumis aux lois de la nature.
4. L'équilibre de la nature est très fragile et facilement perturbé.
5. Si les choses continuent au rythme actuel, nous allons bientôt vivre une catastrophe écologique majeure.

C) Normes environnementales injonctives environnementales – NIE

Dans quelle mesure les acteurs suivants pourraient vous influencer pour mettre en place des mesures et/ou pratiques en faveur de l'environnement ? Merci de donner votre perception sur cette échelle à six points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord ».

• NIE – PRIV

1. Investisseurs (banque, investisseur providentiel, financeur participatif...).
2. Concurrents.
3. Clients.
4. Donneurs d'ordre.
5. Fournisseurs.

• NIE – PUBLIC

1. Les pouvoirs publics (État, collectivités locales) : se conformer à la réglementation pour éviter les pénalités et amendes ; obtention de financement et de subvention ; accompagnement et conseils.
2. Les organismes publics environnementaux : obtention de financement et de subvention ; accompagnement et conseils.

D) Contrôle comportemental environnemental perçu – CCEP

Veillez préciser pour chacune des affirmations suivantes votre opinion en cochant une case sur cette échelle à six points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord ».

1. Si je le voulais, je pourrais facilement mettre en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise.
2. Si je mettais en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise, je serais en mesure de contrôler personnellement la situation à un niveau élevé.

3. Il serait facile pour moi de mettre en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise.
4. Si je voulais mettre en place des mesures et/ou des pratiques en faveur de l'environnement lors de la création de mon entreprise, aucun facteur externe indépendant de ma volonté ne m'empêcherait de le faire.

RÉFÉRENCES

- AHMAD, W., GON KIM, W., ANWER, Z. et ZHUANG, W. (2020). Schwartz personal values, theory of planned behavior and environmental consciousness : how tourists' visiting intentions towards eco-friendly destinations are shaped ? *Journal of Business Research*, 110, 228-236.
- AJZEN, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Process*, 50(2), 179-211.
- AJZEN, I. (2020). The theory of planned behavior : frequently asked questions. *Human Behavior and Emerging Technologies*, 2, 314-324.
- AJZEN, I. et DASGUPTA, N. (2015). Explicit and implicit beliefs, attitudes, and intentions : the role of conscious and unconscious processes in human behavior. Dans P. Haggard et B. Eitam (dir.), *The sense of agency* (p. 115-144). New York, Oxford University Press.
- AJZEN, I. et FISHBEIN, M. (1980). *Understanding attitudes and predicting social behavior*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- ALZUBAIDI, H., SLADE, E.L. et DWIVEDI, Y.K. (2021). Examining antecedents of consumers' proenvironmental behaviours : TPB extended with materialism and innovativeness. *Journal of Business Research*, 122, 685-699.
- ARAGÓN-CORREA, J.A., HURTADO-TORRES, N., SHARMA, S. et GARCIA-MORALES, V.J. (2008). Environmental strategy and performance in small firms : a resource-based perspective. *Journal of Environmental Management*, 86(1), 88-103.
- ARMITAGE, C.J. et CONNER, M. (2001). Efficacy of the theory of planned behavior : a meta-analytic review. *British Journal of Social Psychology*, 40(4), 471-499.
- ARRU, B. (2020). An integrative model for understanding the sustainable entrepreneurs' behavioural intentions : an empirical study of the Italian context. *Environment, Development and Sustainability*, 22(4), 3519-3576.
- BAGOZZI, R. et YI, Y. (1988). On the evaluation of structural equation models. *Journal of the Academy of Marketing Sciences*, 16(1), 74-94.
- BANERJEE, S.B., IYER, S.E. et KASHYAP, R.K. (2003). Corporate environmentalism : antecedents and influence of industry type. *Journal of Marketing*, 67(2), 106-122.
- BARBA-SÁNCHEZ, V., MITRE-ARANDA, M. et DEL BRÍO-GONZÁLEZ, J. (2022). The entrepreneurial intention of university students : an environmental perspective. *European Research on Management and Business Economics*, 28(2), 47-56.
- BPI FRANCE (2020). *Les dirigeants de PME-ETI face à l'urgence climatique*. Récupéré le 30 novembre 2022 sur le site : <https://presse.bpifrance.fr/les-dirigeants-de-pme-eti-face-a-lurgence-climatique/>.
- BOSMA, N., SCHOTT, T., TERJESEN, S. et KEW, P. (2016). Global entrepreneurship monitor 2015 to 2016 : special topic report on social entrepreneurship. *Global Entrepreneurship Monitor*. Récupéré le 19 septembre 2022 sur le site : <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2786949>.
- BRANDÃO, A. et GONÇALVES DA COSTA, A. (2021). Extending the theory of planned behaviour to understand the effects of barriers towards sustainable fashion consumption. *European Business Review*, 33(5), 742-774.
- CARTER, N.M., GARTNER, W.B. et REYNOLDS, P.D. (1996). Exploring start-up event sequences. *Journal of Business Venturing*, 11(3), 151-166.
- CERVELLÓ-ROYO, R., MOYA-CLEMENTE, I., PERELLÓ-MARÍN, M.R. et RIBES-GINER, G. (2020). Sustainable development, economic and financial factors, that influence the opportunity-driven entrepreneurship. An fsQCA approach. *Journal of Business Research*, 115, 393-402.
- CHEN, M.-F. (2016). Extending the theory of planned behavior model to explain people's energy savings and carbon reduction behavioral intentions to mitigate climate change in Taiwan moral obligation matters. *Journal of Cleaner Production*, 112, 1746-1753.
- CIALDINI, R.B., KALLGREN, C.A. et RENO, R.R. (1991). A focus theory of normative conduct : a theoretical refinement and reevaluation of the role of norms in human behavior. *Advances in Experimental in Social Psychology*, 24, 201-234.
- COHEN, B. et WINN, M.I. (2007). Market imperfections, opportunity and sustainable entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 22(1), 29-49.
- DEAN, T.J. et McMULLEN, J.S. (2007). Toward a theory of sustainable entrepreneurship : reducing environmental degradation through entrepreneurial action. *Journal of Business Venturing*, 22(1), 50-76.

- DiVITO, L. et BOHNSACK, R. (2017). Entrepreneurial orientation and its effect on sustainability decision tradeoffs : the case of sustainable fashion firms. *Journal of Business Venturing*, 32(5), 569-587.
- DÖGL, C. et BEHNAM, M. (2015). Environmentally sustainable development through stakeholder engagement in developed and emerging countries. *Business Strategy and the Environment*, 24(6), 583-600.
- DUNLAP, R.E. et JONES, R.E. (2002). Environmental concern : conceptual and measurement issues. Dans R.E. Dunlap et W. Michelson (dir.), *Handbook of environmental sociology* (p. 482-524). Westport CT, Greenwood Press.
- DUNLAP, R.E., VAN LIERE, K.D., MERTIG, A.G. et EMMET JONES, R. (2000). Measuring endorsement of the new ecological paradigm : a revised NEP scale. *Journal of Social Issues*, 56(3), 425-442.
- ELLER, F.K., GIELNIK, M.M., WIMMER, H., THÖLKE, C., HOLZAPFEL, S., TEGTMEIER, S. et HALBERSTADT, J. (2020). Identifying business opportunities for sustainable development : longitudinal and experimental evidence contributing to the field of sustainable entrepreneurship. *Business Strategy and the Environment*, 29(3), 1387-1403.
- FIELDING, K.S., McDONALD, R. et LOUIS, W.R. (2008). Theory of planned behaviour, identity and intentions to engage in environmental activism. *Journal of Environmental Psychology*, 28(4), 318-326.
- FISCHER, D., BRETTEL, M. et MAUER, R. (2020). The three dimensions of sustainability : a delicate balancing act for entrepreneurs made more complex by stakeholder expectations. *Journal of Business Ethics*, 163(1), 87-106.
- FISHBEIN, M. et AJZEN, I. (2010). *Predicting and changing behavior : the reasoned action approach*. Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- FONT, X., GARAY, L. et JONES, S. (2016). Sustainability motivations and practices in small tourism enterprises in European protected areas. *Journal of Cleaner Production*, 137, 1439-1448.
- GARCIA-VALIÑAS, M.A., MACINTYRE, A. et TORGLER, B. (2012). Volunteering, pro-environmental attitudes and norms. *The Journal of Socio-Economics*, 41(4), 455-467.
- GAST, J., GUNDOLF, K. et CESINGER, B. (2017). Doing business in a green way : a systematic review of the ecological sustainability entrepreneurship literature and future research directions. *Journal of Cleaner Production*, 147, 44-56.
- GIELNIK, M.M., BLEADOW, R. et STARK, M.S. (2019). A dynamic account of self-efficacy in entrepreneurship. *Journal of Applied Psychology*, 105(5), 487-505.
- HE, J., NAZARI, M., ZHANG, Y. et CAI, N. (2020). Opportunity-based entrepreneurship and environmental quality of sustainable development : a resource and institutional perspective. *Journal of Cleaner Production*, 256, 1-12.
- HECHAVARRÍA, D.M. (2016). Mother nature's son ? The impact of gender socialization and culture on environmental venturing. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 8(2), 137-172.
- HOCKERTS, K. et WÜSTENHAGEN, R. (2010). Greening Goliaths versus emerging Davids. Theorizing about the role of incumbents and new entrants in sustainable entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*, 25(5), 481-492.
- HOOGENDOORN, B., DANIELA GUERRA, D. et VAN DER ZWAN, P. (2014). What drives environmental practices of SMEs. *Small Business Economics*, 157(4), 1133-1154.
- HOOGENDOORN, B., VAN DER ZWAN, P. et THURIK, R. (2019). Sustainable entrepreneurship : the role of perceived barriers and risk. *Journal of Business Ethics*, 157(4), 1133-1154.
- HÖRISCH, J., KOLLAT, J. et BRIEGER, S.A. (2017). What influences environmental entrepreneurship ? A multilevel analysis of the determinants of entrepreneurs' environmental orientation. *Small Business Economics*, 48(1), 47-69.
- HÖRISCH, J., KOLLAT, J. et BRIEGER, S.A. (2019). Environmental orientation among nascent and established entrepreneurs : an empirical analysis of differences and their causes. *International Journal of Entrepreneurial Venturing*, 11(4), 373-393.
- HORNE, J. et FICHTER, K. (2022). Growing for sustainability : enablers for the growth of impact startups. A conceptual framework, taxonomy, and systematic literature review. *Journal of Cleaner Production*, 349, 131-163.
- HSU, C.-L., CHANG, C.-Y. et YANSRITAKUL, C. (2017). Exploring purchase intention of green skincare products using the theory of planned behavior : testing the moderating effects of country of origin and price sensitivity. *Journal of Retailing and Consumer Services*, 34, 145-152.
- INSEE (2021). *Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021*. Récupéré le 30 novembre 2022 sur le site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6041208#:~:text=En%202021%2C%20le%20nombre%20de,le%20premier%20confinement%20en%202020>.

- JACOBSON, R.P., JACOBSON, K.J. et REID, A.E. (2021). Guilt enhances the persuasive effects of injunctive but not descriptive social norms. *Social Psychological and Personality Science*, 12(6), 868-876.
- JACOBSON, R.P., MORTENSEN, K.J. et CIALDINI, R.E. (2011). Bodies obliged and unbound : differentiated response tendencies for injunctive and descriptive social norms. *Journal of Personality and Social Psychology*, 100(3), 433-448.
- KAUTONEN, T., VAN GELDEREN, M. et FINK, M. (2015). Robustness of the theory of planned behavior in predicting entrepreneurial intentions and actions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 39(3), 655-647.
- KAUTONEN, T., VAN GELDEREN, M. et TORNIKOSKI, E.T. (2013). Predicting entrepreneurial behavior : a test of the theory of planned behaviour. *Applied Economics*, 45(6), 697-707.
- KIRKWOOD, J. et WALTON, S. (2010). What motivates ecopreneurs to start businesses ? *International Journal of Entrepreneurial Behaviour & Research*, 16(3), 204-228.
- KUCKERTZ, A., BERGER, E.S.C. et GAUDIG, A. (2019). Responding to the greatest challenges ? Value creation in ecological startups. *Journal of Cleaner Production*, 230, 1138-1147.
- KUCKERTZ, A. et WAGNER, M. (2010). The influence of sustainability orientation on entrepreneurial intentions. Investigating the role of business experience. *Journal of Business Venturing*, 25(5), 524-539.
- KUMAR, A., PRAKASH, G. et KUMAR, G. (2021). Does environmentally responsible purchase intention matter for consumers ? A predictive sustainable model developed through an empirical study. *Journal of Retailing and Consumer Services*, 58, 1-9.
- LA BARBERA, F. et AJZEN, I. (2020). Control interactions in the theory of planned behavior : rethinking the role of subjective norm. *Europe's Journal of Psychology*, 16(3), 401-417.
- LE LOARNE LEMAIRE, S., RAZGALLAH, M., MAALAOUI, A. et KRAUS, S. (2022). Becoming a green entrepreneur : an advanced entrepreneurial cognition model based on a practiced-based approach. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 18(2), 801-828.
- LENOX, M. et YORK, J.G. (2011). Environmental entrepreneurship. Dans P. Bansal et A.J. Hoffman (dir.), *The Oxford handbook of business and the natural environment* (p. 70-82). Oxford, Oxford University Press.
- LOMAX, R.G. (1992). *Statistical concepts : a second course for education and the behavioral sciences*. White Plains, Longman.
- LÜLFS, R. et HAHN, R. (2014). Sustainable behavior in the business sphere : a comprehensive overview of the explanatory power of psychological models. *Organization & Environment*, 27(1), 43-64.
- MANCHA, R.M. et YODER, C.Y. (2015). Cultural antecedents of green behavioral intent : an environmental theory of planned behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 43, 145-154.
- MARKMAN, G.D., WALDRON, T.L., PETER, T., GIANIODIS, P.T. et ESPINA, M.I. (2019). E pluribus unum : impact entrepreneurship as a solution to grand challenges. *Academy of Management Perspectives*, 33(4), 371-382.
- MCCLAIVE, J., BENSON, P.G. et SINCICH, T.T. (2014). *Statistics for business and economics : new international edition*. Londres, Pearson Education.
- MEEK, W.R., PACHECO, D.F. et YORK, J.G. (2010). The impact of social norms on entrepreneurial action : evidence from the environmental entrepreneurship context. *Journal of Business Venturing*, 25, 493-509.
- MEYER, J.W. et ROWAN, B. (1977). Institutionalized organizations : formal structure as myth and ceremony. *American Journal of Sociology*, 83(2), 340-363.
- MILFONT, T.L. et DUCKIT, J. (2010). The environmental attitudes inventory : a valid and reliable measure to assess the structure of environmental attitudes. *Journal of Environmental Psychology*, 30, 80-94.
- MUÑOZ, P. et COHEN, B. (2018). Sustainable entrepreneurship research : taking stock and looking ahead. *Business Strategy and the Environment*, 27(3), 300-322.
- MUÑOZ, P. et DIMOV, D. (2015). The call of the whole in understanding the development of sustainable ventures. *Journal of Business Venturing*, 30(4), 632-654.
- MURRILLO-LUNA, J.L., GARCÉS-AYERBE, C. et RIVERA-TORRES, P. (2008). Why do patterns of environmental response differ ? A stakeholders' pressure approach. *Strategic Management Journal*, 29, 1225-1240.
- NIGBUR, D., LYONS, E. et UZZELL, D. (2010). Attitudes, norms, identity and environmental behavior : using an expanded theory of planned behaviour to predict participation in a kerbside recycling programme. *British Journal of Social Psychology*, 49(2), 259-284.

- OHTOMO, S. et HIROSE, Y. (2007). The dual-process of reactive and intentional decision-making involved in eco-friendly behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 27, 117-125.
- OREG, S. et KATZ-GERRO, T. (2006). Predicting proenvironmental behavior cross-nationality : values, the theory of planned behavior and value-belief-norm theory. *Environment and Behavior*, 38(4), 462-483.
- PATZELT, H. et SHEPHERD, D.A. (2011). Recognizing opportunities for sustainable development. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 35(4), 631-652.
- PFEFFER, J. et SALANCIK, G. (1978). *The external control of organizations : a resource dependence perspective*. New York, Harper & Row.
- PODSAKOFF, P.M., MACKENZIE, S.B., LEE, J.-Y. et PODSAKOFF, N.P. (2003). Common method biases in behavioral research : a critical review of the literature and recommended remedies. *Journal of Applied Psychology*, 88(5), 879.
- PODSAKOFF, P.M. et ORGAN, D.W. (1986). Self-reports in organizational research : problems and prospects. *Journal of Management*, 12(4), 531-544.
- RAZALI, F., DZURLLKANIAN, D., WENG-WAI, C., RANGGA, W. et JIRAM, A. (2020). Waste separation at source behaviour among Malaysian households : the theory of planned behaviour with moral norm. *Journal of Cleaner Production*, 271(2), 1-10.
- REYNOLDS, P.D. (1999). National panel study of US business startups : background and methodology. Dans J.A. Katz (dir.), *Advances in entrepreneurship : firm emergence and growth* (p. 153-227). Stamford, JAI Press.
- RODRÍGUEZ-BARREIRO, L.M., FERNÁNDEZ-MANZANAL, R., SERRA, L.M., CARRASQUER, J., MURILLO, M.B., MORALES, M.J., CALVO, J.M. et DEL VALLE, J. (2013). Approach to a causal model between attitudes and environmental behavior. A graduate case study. *Journal of Cleaner Production*, 48, 116-125.
- SÁNCHEZ, J.C. (2011). University training for entrepreneurial competencies : its impact on intention of venture creation. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 7(2), 239-254.
- SÁNCHEZ-GARCÍA, M., ZOUAGHI, F., LERA-LOPEZ, F. et FAULIN, J. (2021). An extended behavior model for explaining the willingness to pay to reduce the air pollution in road transportation. *Journal of Cleaner Production*, 314, 128-134.
- SAVARI, M. et GHARECHAEI, H. (2020). Application of the extended theory of planned behavior to predict Iranian farmers' intention for safe use of chemical fertilizers. *Journal of Cleaner Production*, 263, 1-13.
- SCHÄFER, M., JAEGER-ERBEN, M. et BAMBERG, S. (2012). Life events as windows of opportunity for changing towards sustainable consumption patterns ? Results from an intervention study. *Journal of Consumer Policy*, 35, 65-84.
- SCHICK, H., MARXEN, S. et FREIMANN, J. (2002). Sustainability issues for start-up entrepreneurs. *Greener Management International*, 38, 59-70.
- SCHWARTZ, S.H. (1992). Universals in the content and structure of values : theory and empirical tests in 20 countries. Dans M. Zanna (dir.), *Advances in experimental social psychology* (p. 1-65). New York, Academic Press.
- SHER, A., AZHAR, A., MAZHAR, S., AZADI, H. et GUANGHUA, L. (2020). Fostering sustainable ventures : drivers of sustainable start-up intentions among aspiring entrepreneurs in Pakistan. *Journal of Cleaner Production*, 262, 1-13.
- SHEVCHENKO, A., LÉVESQUE, M. et PAGELL, M. (2016). Why firms delay reaching true sustainability. *Journal of Management Studies*, 53(5), 911-935.
- SHIROKOVA, G., OSIYEVSKYY, O. et BOGATYREVA, K. (2016). Exploring the intention-behavior link in student entrepreneurship : moderating effects of individual and environmental characteristics. *European Management Journal*, 34(4), 386-339.
- STERN, P.C. (2000). Toward a coherent theory of environmentally significant behavior. *Journal of Social Issues*, 56, 407-424.
- SWAIM, J.A., MALONI, M.J., NAPSHIN, S.A. et HENLEY, A.B. (2014). Influences on student intention and behavior toward environmental sustainability. *Journal of Business Ethics*, 124, 465-484.
- TENNER, I. et HÖRISCH, J. (2021). Diversity matters : the influence of gender diversity on the environmental orientation of entrepreneurial ventures. *The Journal of Business Economics*, 91(7), 1005-1023.
- TILLEY, F. (1999). The gap between the environmental attitudes and the environmental behaviour of small firms. *Business Strategy and the Environment*, 8, 238-248.
- THELKEN, H.N. et DE JONG, G. (2020). The impact of values and future orientation on intention formation within sustainable entrepreneurship. *Journal of Cleaner Production*, 266, 1-13.
- TORGLER, B. et GARCÍA-VALIÑAS, M.A. (2007). The determinants of individuals' attitudes towards preventing environmental damage. *Ecological Economics*, 63(2-3), 536-552.

- TOUNÉS, A., GRIBAÂ, F. et MESSEGHEM, K. (2014). L'intention environnementale des dirigeants de PME : une étude exploratoire dans l'industrie du textile-habillement. *Revue internationale PME*, 27(1), 125-152.
- TOUNÉS, A., TORNIKOSKI, E.T. et GRIBAÂ, F. (2019). The formation of environmentally friendly intentions of SME owners-managers in emerging country context : the case of Tunisian's textile-clothing industry. *Organization & Environment*, 32(4), 528-554.
- TROPE, Y. et LIBERMAN, N. (2010). Construal-level theory of psychological distance. *Psychological Review*, 117, 440-463.
- UNITED NATIONS (2015). *Transforming our world : the 2030 agenda for sustainable development. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015*. Récupéré le 23 septembre 2022 sur le site : <https://sdgs.un.org/2030agenda>.
- VERPLANKEN, B. et ROY, D. (2016). Empowering interventions to promote sustainable lifestyles : testing the habit discontinuity hypothesis in a field experiment. *Journal of Environmental Psychology*, 45, 127-134.
- VICENTE-MOLINA, M.A., FERNÁNDEZ-SÁINZ, A. et IZAGIRRE-OLAIZOLA, J. (2013). Environmental knowledge and other variables affecting pro-environmental behavior : comparison of university students from emerging and advanced countries. *Journal of Cleaner Production*, 61, 130-138.
- VUORIO, A.M., PUUMALAINEN, K. et FELLNHOFER, K. (2018). Drivers of entrepreneurial intentions in sustainable entrepreneurship. *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, 24(2), 359-381.
- WAN, C., QIPING SHEN, G. et CHOI, S. (2017). Experiential and instrumental attitudes : interaction effect of attitude and subjective norm on recycling intention. *Journal of Environmental Psychology*, 50, 69-79.
- WHITE, K. et SIMPSON, B. (2013). When do (and don't) normative appeals influence sustainable consumer behaviours ? *Journal of Marketing*, 77(2), 78-95.
- WILSON, M.C. et WU, J. (2017). The problems of weak sustainability and associated indicators international. *Journal of Sustainable Development & World Ecology*, 24(1), 44-51.
- YADAV, R. et PATHAK, G.S. (2016). Young consumers' intention towards buying green products in a developing nation : extending the theory of planned behavior. *Journal of Cleaner Production*, 135, 732-739.
- YASIR, N., MAHMOOD, N., MEHMOOD, H.S., RASHID, O. et LIREN, A. (2021). The integrated role of personal values and theory of planned behavior to form a sustainable entrepreneurial intention. *Sustainability*, 13(16), 1-21.
- YASIR, N., XIE, R. et ZHANG, J. (2022). The impact of personal values and attitude toward sustainable entrepreneurship on entrepreneurial intention to enhance sustainable development : empirical evidence from pakistan. *Sustainability*, 14(11), 1-20.
- YORK, J.G. et VENKATARAMAN, S. (2010). The entrepreneur-environment nexus : uncertainty, innovation and allocation. *Journal of Business Venturing*, 25, 449-463.
- ZAREMOHZZABIEH, Z., AHRARI, S., KRAUSS, S.E., ABU SAMAH, A., MENG, L.K. et ARIFFIN, Z. (2019). Predicting social entrepreneurial intention : a meta-analytic path analysis based on the theory of planned behavior. *Journal of Business Research*, 96, 264-276.